

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

07 avril 2026

Enerfip SAS

Cet acteur est agréé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) pour exercer l'activité de prestataire de services de financement participatif (PSFP) en France

PSFP

PSFP - Agréé AMF

Marque commerciale

Enerfip - Lumo

Numéro d'agrément

FP-2022-2

Date d'agrément

06/12/2022

Services agréés

- Placement sans engagement ferme de valeurs mobilières et d'instruments admis à des fins de financement participatif et réception et transmission d'ordres de clients
 - Investissement en actions*
 - Investissement en obligations*

— Facilitation de l'octroi de prêts (17/06/2024)

Passeport

Oui

Pays

Espagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Allemagne, Italie, Autriche, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède

Site internet

<https://www.enerfip.eu/fr> URL = [https://www.enerfip.eu/fr]

<https://www.lumo-france.com> URL = [https://www.lumo-france.com]

N° Registre du Commerce (RCS)

804 231 546

Des contenus pour vous accompagner



Exercer une activité de prestataire de services de financement participatif (PSFP) en France

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02